

Genève

Une tuile encore évitable

La fermeture de la tuilerie de Bardonnex met à mal tout un secteur de la construction. Car ses tuiles plates ne recouvrent pas que les monuments historiques de la région.

lundi 12 octobre 2020 [Christiane Pasteur](#)



Des personnes visitent l'usine des Tuileries et Briqueteries de Bardonnex, lors de la 26e édition des Journées européennes du patrimoine sous le thème « Couleurs », dimanche 15 septembre 2019 à Bardonnex pres de Geneve. (KEYSTONE/Salvatore Di Nolfi)

L'annonce, en plein mois de juillet, de la fermeture de la tuilerie et briqueterie de Bardonnex a constitué un coup de tonnerre dans les milieux de la construction et du patrimoine. Le propriétaire, Gasser Ceramic, a décidé de stopper la production en décembre prochain et de la délocaliser sur ses sites de Rapperswil (BE) et Corcelles-près-Payerne (VD), avec au moins treize licenciements à la clé sur vingt-deux employés.

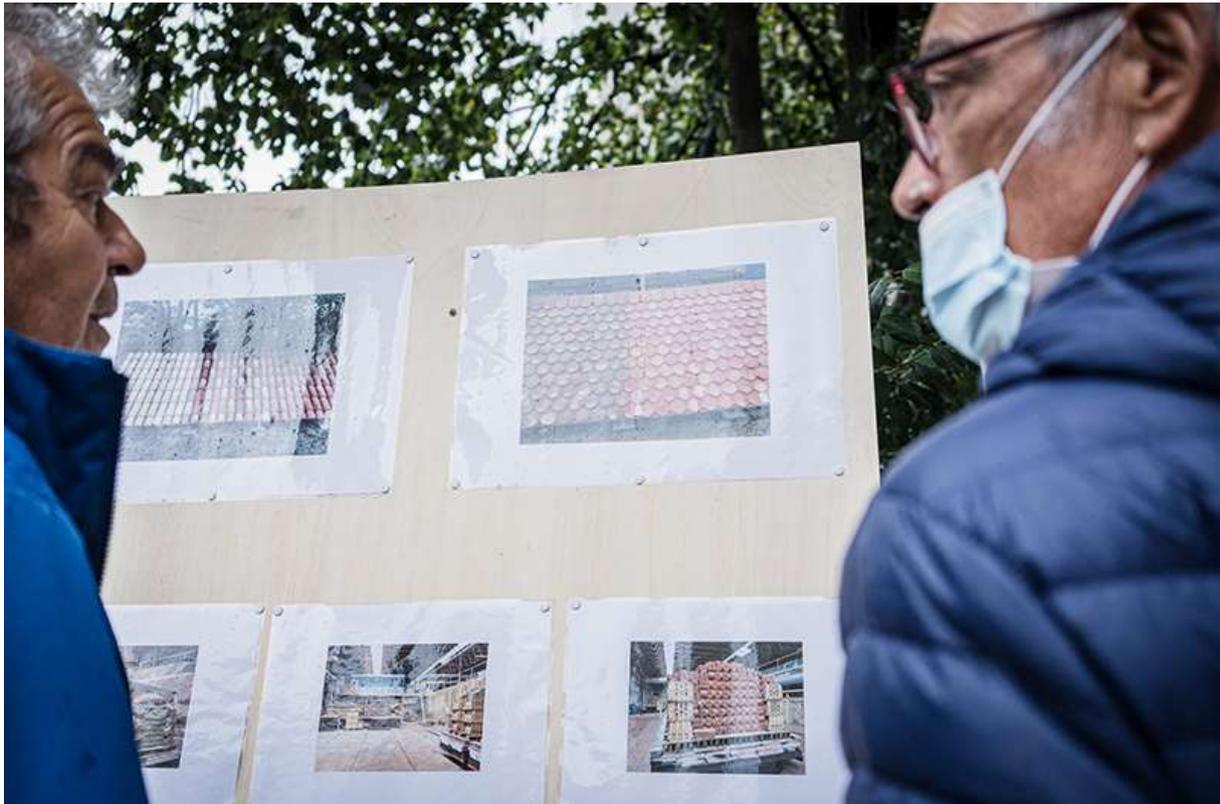
Pourtant, la production tourne actuellement à plein régime. «On est à coin pour honorer les commandes passées avant juillet», témoigne un ouvrier. «Depuis, on n'en n'accepte plus aucune, même des petites quantités pour des réparations. Un ancien chef du personnel a dû faire des pieds et des mains pour repartir avec quelques tuiles.»

Rupture de stock

«Personne n'a compris cette décision. Tous les couvreurs m'appellent pour savoir si j'ai encore du stock», raconte un employé d'une grande entreprise genevoise de vente de matériaux de construction. Or rupture de stock il y a, et il y aura. «La tuilerie relancera peut-

être une petite fabrication à la fin de l'année après avoir répondu aux chantiers en cours, mais ensuite ce sera terminé.»

Une pétition a été lancée par les syndicats Unia et Syna qui défendent les travailleurs de l'usine. En deux semaines, elle a déjà recueilli plus de 1300 signatures. Au niveau politique, les députés ont invité le Conseil d'Etat à tout mettre en œuvre pour sauver la tuilerie (lire ci-dessous). Des contacts ont été pris avec le propriétaire. Le président du Conseil d'Etat, Antonio Hodgers, rencontre ce mardi les salariés. Le Conseil municipal de Bardonnex a été saisi, de même que l'Association des communes genevoises.



Les ouvriers se sont mobilisés aux côtés de leurs syndicats pour sauver l'usine. CÉDRIC VINCENSINI

Déterminés à faire entendre leurs voix, les salariés se sont mobilisés jeudi 1er octobre devant le Centre international de conférences, où siégeait le Grand Conseil. L'un d'eux, en poste depuis plus de trente ans, fait défiler sur son téléphone portable les toits des écoles, églises et hôtels du canton recouverts de tuiles de Bardonnex. «C'est moi qui fais les mélanges d'argiles et j'en suis fier», témoigne-t-il, ému.

Des fausses tuiles de Bardonnex

L'usine est-elle rentable? «On nous a montré en vitesse un tableau Excel, mais en vrai, on ne connaît pas les chiffres», répond un salarié, présent depuis plus de vingt ans sur le site. Une proposition de reprise aurait été formulée par l'ancien propriétaire de la tuilerie, devenu la société Agramat, et toujours propriétaire du terrain et du gisement d'argile. «Maintenant qu'il a acquis le savoir-faire, Gasser veut démanteler au plus vite l'usine. Il ne veut pas de repreneur car il ne veut pas de concurrence», assure José Sebastiao, secrétaire syndical d'Unia. «Mais les ouvriers sont déterminés à défendre leur usine», renchérit son collègue de Syna, Fabrice Chaperon.

Le bruit court que Gasser Ceramic aurait installé sur son site bernois une machine permettant de créer une «fausse» tuile de Bardonnex, teintée en jaune. «Des contrefaçons, produites avec de la chimie. Cette tuile-là coûtera moins cher, mais sera vendue au même prix que celle de Bardonnex», croit savoir un employé. «Nous produisons les couleurs en partie à la main, de même que certaines pièces spéciales. Notre tuile est la plus solide du marché. C'est aussi la plus chère, mais elle se vend quand même.»

Contacté par Le Courrier, Rudolf Gasser indique qu'il ne lui est pas possible de faire de commentaire vu qu'une procédure de conciliation est en cours devant la Chambre des relations collectives du travail. Président du conseil d'administration d'Agramat, Alexandre Despond refuse d'infirmier ou de confirmer l'existence d'une proposition alternative. «J'ai vu le Conseil d'Etat lundi dernier, mais ces éléments sont confidentiels. Je peux juste dire que je regrette la fermeture et la disparition d'emplois d'une entreprise chère à mon beau-père.»

Petits artisans touchés

Les répercussions se font sentir pour tout un secteur. Pour les artisans concernés, la fermeture de la tuilerie compliquera sensiblement leur travail car ils devront se fournir ailleurs. «Je devrai passer par un fournisseur, alors que jusqu'ici j'avais l'habitude d'aller directement à Bardonnex chercher les quelques tuiles nécessaires à une rénovation», témoigne Eric Cavagna, charpentier indépendant et couvreur. «Sur place, il y avait beaucoup de choix au niveau des couleurs et les employés prenaient soin de garder toujours un petit stock, y compris de modèles plus anciens.»

«Cela fait un petit pincement au cœur», reconnaît Christian Juillard, technicien en couverture et ferblanterie de l'entreprise Macullo, spécialisée dans la toiture, qui possède encore un «fonds de roulement» de tuiles de Bardonnex. Le premier impact négatif se fera sentir dans l'allongement des délais de livraison. «L'entreprise ne va pas faire le voyage de Berne pour nous apporter quelques tuiles, elle va attendre que le camion soit rempli. Il faudra anticiper sur les réserves pour pouvoir faire des réparations en cas d'orages violents, par exemple.»

Sur la plupart des monuments

Les milieux de défense du patrimoine sont également en alerte (lire ci-dessous). En effet, la tuile de Bardonnex est utilisée dans la couverture des monuments de la région, du château de Chillon dans le canton de Vaud à celui de Ripaille en France voisine, en passant par le toit du collège Calvin ou de l'Hôtel-de-Ville, en cours de réfection, et pour lequel il se dit que les tuiles de Bardonnex pourraient venir à manquer. Mais pas seulement. La plupart des écoles, bâtiments et maisons, que ce soit à Carouge, en Vieille-Ville ou dans la campagne genevoise, utilisent le modèle de tuile plate cannelée en forme d'écaille, dans ses déclinaisons jaune, orange, rouge et brun.

Gasser Ceramic propose d'ores et déjà des tuiles jaunes teintées dans son assortiment. Une pâle imitation, selon les puristes. «Ils vont faire en sorte de garder un format similaire, même si les nuances seront différentes», estime Christian Juillard. «Dès qu'on parle de tuiles de Bardonnex, les gens savent tout de suite de quoi il s'agit. C'est une référence et un gage de qualité qui inspire confiance.» |

Une argile, un four et un savoir-faire

Les spécialistes s'accordent à dire que la qualité du gisement d'argile de Bardonnex donne à la tuile ses fameuses nuances. Tandis que sa fabrication, en partie encore artisanale, dans de vieux moules, et sa cuisson dans un four à mazout des années 1960, reproduisant les anciens fours à bois, font sa particularité. «La terre ne réagit pas pareil. Les pigmentations des tuiles sont aléatoires, proches de celles vendues à l'époque. C'est ce qui fait leur charme. Les tuiles produites de façon industrielle sont lisses et toutes identiques», explique un ouvrier de l'usine.

Patrimoine Suisse Genève a d'ailleurs déposé auprès du Conseil d'Etat une demande de classement des Tuileries et Briqueteries de Bardonnex et de leurs machines: «La fermeture de ce site signifierait non seulement la perte d'une production locale de grande qualité, mais également d'un savoir-faire remarquable que portent les ouvriers qui y travaillent, la plupart depuis de nombreuses années.»

Architecte et retraité de l'Office du patrimoine et des sites, Yves Peçon, a lancé un comité de soutien en faveur du maintien du site genevois. «Des tuiles plates sont produites dans le bassin lémanique depuis au moins 500 ans, ce qui a généré une certaine architecture avec des pentes relativement importantes par rapport à ce qui se faisait précédemment.»

Bien que remontant aux années 1940, les tuiles de Bardonnex s'inscrivent dans cette tradition, estime-t-il. «Il existe un savoir-faire sur plusieurs générations. Alors on pourrait certes transporter l'argile de Bardonnex à Berne ou en Slovaquie, faire cuire les tuiles là-bas et les ramener à Genève, mais d'un point de vue du développement durable, cela serait absurde.» CPR

Genève et Vaud: les politiques s'en mêlent

mardi 13 octobre 2020 [Christiane Pasteur](#)

Il y a dix jours, les députés genevois ont accepté à une large majorité une motion de Pierre Vanek demandant au Conseil d'Etat de tout mettre en œuvre afin de garantir la pérennité de l'exploitation de la tuilerie et sauver les emplois. «Ce patrimoine industriel doit être sauvegardé», a martelé l'élu d'Ensemble à gauche. Il a aussi pointé du doigt l'utilisation jugée abusive de la RHT par Gasser Ceramic et le non-respect des règles de la consultation du personnel.

«L'usine tourne à plein régime, il existe un marché important de la rénovation pour ces tuiles, il y a une réserve d'argile qui correspond à 40 ans, aucune autre fabrique en Europe ne peut donner aux tuiles cette couleur très chaude, quelque chose m'échappe d'un point de vue économique», a insisté le PDC Jean-Marc Guinchard. «C'est le libéralisme économique débridé qui fait qu'ils veulent démanteler cette entreprise», lui a répondu Daniel Sormanni (MCG).

Seul le PLR a refusé la motion, estimant qu'une «étatisation de la production» ne changerait rien à l'affaire. «Depuis dix ans, on décline au profit de toits plats. C'est un choix architectural. Mais il n'y a plus de constructions à deux pans, si ce n'est dans la zone villas», a relevé Serge Hiltbold. Et de pointer les contradictions des autorités qui choisissent les devis les moins chers lors des appels d'offre, au lieu de faire travailler les entreprises locales.

Dans le canton de Vaud, le député socialiste et syndic de Morges, Vincent Jaques, vient également d'interpeller le Conseil d'État. Un tiers des toits vaudois historiques et protégés sont recouverts avec la fameuse tuile jaune de Bardonnex. «C'est le cas principalement des châteaux de Chillon, Vufflens, Aigle, Morges, La Tour-de-Peilz, Châtelard, à Montreux, etc. On la trouve aussi par exemple sur la grange de la Dîme à Duillier, au temple de Nyon, à la maison de Warens à Vevey», énumère dans 24Heures Michèle Grote, historienne des monuments, spécialiste des tuiles anciennes et auteure de nombreuses publications sur la question.

En août dernier déjà, Pascal Broulis, conseiller d'Etat chargé notamment des Finances et du Patrimoine, avait indiqué que l'Etat de Vaud n'avait pas vocation à racheter une entreprise en difficulté ni à lui imposer de poursuivre son activité. |